

<https://www.ricochets.cc/Soignantes-applaudies-et-encensees-hier-soignantes-persecutees-aujourd-hui.html>



Soignantes applaudies et encensées hier, soignantes persécutées aujourd'hui

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 12 janvier 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Du 10 au 12 décembre des soignant(e)s suspendues se sont retrouvées pour témoigner de ce qui les avaient amenées à choisir ce métier, leur engagement durant les confinements et les conditions de leur suspension.

Des professionnels de l'Ardeur, une association d'éducation populaire, les ont aidé à construire des anecdotes gesticulées, version courte des conférences gesticulées, entremêlant du vécu et des analyses, des lois, des connaissances livresques,...

Elles ont présenté leur travail le dimanche 12 décembre de 14h30 à 20h aux Ateliers And Co à Cliousclat.

Infirmières, aides-soignantes, secrétaire médicale, agent administratif, psychologue clinicienne, ergothérapeute, agent service hospitalier, toutes et tous ont choisi ce métier par souhait autant de donner des soins que de prendre soin, et ont toutes et tous choisi l'hôpital public lieu qui permet sans discrimination d'accueillir toute personne ayant besoin de soin.

Toutes et tous se sont engagés dans cette lutte contre ce virus alors méconnu

Lors du premier confinement **toutes et tous se sont engagés dans cette lutte contre ce virus alors méconnu, très souvent sans matériel de protection (sac poubelle en guise de blouse, masques cousus et fournis par les populations locales,...), au début sans test, puis devant continuer à travailler même positives.** Les directives de l'ARS n'ont d'ailleurs pas changé à ce sujet : les soignants atteints de COVID sont priés de continuer à travailler. Une aberration de plus lorsqu'on sait que le discours officiel d'obligation vaccinale a été mis en place pour protéger les patients .

Certaines se sont même proposées en renfort en laissant leur famille plusieurs mois pour rejoindre des hôpitaux de Paris ; étant contractuelles elles n'ont même pas eu la prime covid et sachant qu'au cas où elles auraient contracté une forme sévère du covid elles n'auraient pas eu la reconnaissance de maladie professionnelle du covid.

Toutes et tous ont noté des dysfonctionnements, des pratiques hors éthiques, hors du serment d'Hippocrate et parfois ont transgressé les règles et protocoles par bon sens et humanité :

- des cliniques proposant d'offrir des services covid pour soulager les hôpitaux que les ARS n'ont pas utilisé, alors que nombre de malades du covid en détresse respiratoire attendaient dans des couloirs affalés sur des chaises ou des brancards à l'hôpital public,
- des personnels passant d'un service covid à un autre service en risquant de propager le virus,
- l'interdiction aux familles de pouvoir voir une dernière fois leur conjoint ou parent,
- l'interdiction de faire une toilette mortuaire et l'injonction de les transférer immédiatement en housse,
- l'interdiction de sédater des personnes en détresse respiratoire et en fin de vie pour soulager leur souffrance et qu'elles puissent finir leur dernières heures apaisées.

Malgré cela toutes et tous ont persisté à poursuivre ces métiers du soin tout en s'interrogeant :

- sur les méthodes utilisées,
- sur la validité d'une solution unique du vaccin,
- sur la composition de ces injections de produits de thérapigénie ARN assimilés à des vaccins, leur effets secondaires à court, moyen et long terme,
- sur la question de l'obligation vaccinale de produits expérimentaux jusqu'en 2023,
- sur l'interdiction de prescrire, vendre des produits hors brevet comme l'hydroxychloroquine, l'azithromycine et l'ivermectine, des plantes comme l'artémisia, de rembourser des traitements préventifs comme zinc, vitamine D

et C.

Lorsqu'arrive l'annonce du 12 juillet c'est la sidération pour tous ceux qui avaient, en ayant pesé le pour et le contre en fonction de leur santé et de leur choix de soins, décidé de ne pas recevoir ces injections de thérapie génique ARN , étant par ailleurs à jour de leur carnet de vaccination et non antivaccin comme nombre de média en font un amalgame tendancieux. Dans un silence assourdissant , les médias ont choisis de taire la situation de milliers de soignants privés d'emploi . Dans le même temps , ils dénoncent le manque criant de personnels soignants, qu'ils lient aux conditions de travail et à l'épuisement . **Or, il est évident que l'obligation vaccinale a engendré une pénurie supplémentaire de personnels qui ne demande qu'à retravailler .**

Le résultat c'est aussi de nombreux patients qui ne peuvent se soigner, se faire opérer, faute de passe sanitaire, faute de leurs soignants suspendus.

Si beaucoup de soignants ont fini pour des raisons de situations financières par obéir, la mort dans l'âme, à l'injonction d'injection pour garder leur emploi, certains ont souhaité poursuivre leur résistance, lancer des procédures judiciaires, ne pas se soumettre à une obligation aux raisons bien plus politiques que sanitaires.

Si dans l'armée un adage dit que réfléchir c'est déjà désobéir, c'est une véritable punition à oser désobéir à une doxa ultralibérale qui est infligés aux soignants non vaccinés ; en plus de favoriser les profits des multinationales, de financer sur fonds publics les grands laboratoires, de ne pas lever les brevets ni taxer les profits réalisés pendant la pandémie par solidarité, de bidonner les études, de sous évaluer les effets secondaires des vaccins, c'est avec une grande violence que sont traités les réfractaires.

Rendez-vous compte qu'un soignant du public qui commet une faute grave peut être suspendu pour une durée déterminée de façon conservatoire en continuant à percevoir son salaire et en cas de révocation qui pourra toucher son allocation chômage, pourra travailler, faire une formation...

Les soignants, auxquels souvent c'est un vigile que l'on envoie leur remettre le courrier, sont suspendus pour une durée indéterminée, sans salaire, sans le droit de travailler, sans percevoir d'indemnités de maladie s'ils sont arrêtés, sans pouvoir faire de formation, et nombre d'entre eux sont des femmes seules avec enfants à charge...

Les vidéos qui ont été prises de leur témoignage « gesticulée » seront diffusées prochainement sur les réseaux sociaux.

Leur lutte est exemplaire et doit être soutenue par tous, de même celle contre la « vaccination » des enfants de 5-11 ans après celles des 12-18 ans malgré tous les alertes de scientifiques hors intérêt financier, car demain ce sera d'autres corps de métier puis la population entière qui sera obligée de se soumettre alors que l'immunité collective devait être atteinte avec 70 % de vaccinés, que le « vaccin » devait empêcher d'attraper le covid et de le transmettre.

A travers ce passe sanitaire c'est la surveillance généralisée, le contrôle de l'obéissance, c'est la discrimination, c'est la division du peuple qui est recherchée, restons unis face aux lobbys pharmaceutiques et les gouvernements qui les soutiennent.

Pour soutenir financièrement les soignants suspendus :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/zhzxn5xy>

Pour rejoindre les collectifs de soignants suspendus :

National : Collectifsunis.stop0508 chez gmail.com

Drôme Ardèche : Unis2607 chez gmail.com

Maria : <https://www.youtube.com/watch?v=DVTL-oUf6vk>

Elsa : <https://www.youtube.com/watch?v=u8ykUsexUA>

Bernard : <https://www.youtube.com/watch?v=XiK5HUJGNoA>

- ▶ Catherine : <https://www.youtube.com/watch?v=6-vT9VnxjFU&list=UUkc-MqihOc9pykALs5tbcQ&index=5>
- ▶ Sandra : <https://www.youtube.com/watch?v=qQTiwjaFyWk&list=UUkc-MqihOc9pykALs5tbcQ&index=4>
- ▶ Christina : <https://www.youtube.com/watch?v=ccJGcLCPFUA&list=UUkc-MqihOc9pykALs5tbcQ&index=3>

Post-scriptum :

- ▶ Article déposé avec beaucoup de retard mais [prochainement événement le 21 janvier chez Nanard à Aouste de projection débat](#) à partir de vidéos d'anecdotes gesticulées de soignants suspendus